Documents pour la stipulation de la Convention C.E.I.

pour le service pastoral en Italie des prêtres diocésains étudiants des territoires de mission

Par l'évêque de l'Église d'envoi :

- Demande de l'évêque de l'Église d'envoi au Vicaire Général de Sa Sainteté pour le diocèse de Rome, indiquant le sujet d'étude, la durée maximale des cours et l'université choisie ; la demande doit être contresignée par le Nonce apostolique de la nation d'envoi.
- Certificats de l'évêque de l'Église d'envoi :
    - A) curriculum vitae du presbytre,
    - B) attestation de compétence (celebret),
    - C) déclaration de bonne conduite (voir formulaires à télécharger 1°)

Par le prêtre étudiant :

1. Certificat d'inscription ou de pré-inscription à l'université
2. Passeport en cours de validité
3. Codice fiscale (Code fiscal à faire en Italie) et Tessera Sanitaria (carte d'assurance maladie à faire en Italie).
4. Permis de séjour en cours de validité (alternativement, permis de séjour payé et rendez-vous à au commissariat pour le retrait)
5. Autodéclaration (voir formulaires à télécharger 2°)

Par le prêtre de la paroisse d'accueil :

1. Lettre de bienvenue du curé accueillant avec la date d'arrivée dans la paroisse
2. Engagement pastoral (voir formulaires à télécharger 3°)

Documents relatifs au prolongement de la Convention C.E.I.

pour le service pastoral en Italie des prêtres diocésains étudiants des territoires de mission

1. Demande de l'évêque de l'Église d'envoi au Vicaire général de Sa Sainteté pour le diocèse de Rome, indiquant le sujet d'étude, la durée maximale des cours et l'université choisie ; la demande doit être contresignée par le Nonce apostolique de la nation d'envoi.
2. Certificat d'inscription ou de préinscription à l'Université
3. Lettre d'acceptation avec confirmation de séjour dans la Paroisse du Prêtre
4. Engagement pastoral (voir formulaires à télécharger 2°)
5. Passeport en cours de validité
6. Permis de séjour en cours de validité (alternativement bulletin de versement et rendez-vous à Questura pour le retrait)